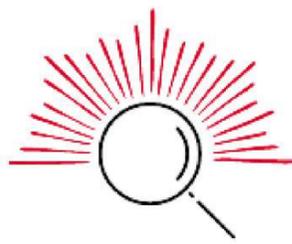


AFROA



SÉMINAIRE  
LE RÉCOLEMENT DES DÉPÔTS

# ANALYSE DU QUESTIONNAIRE SUR LE RÉCOLEMENT DES DÉPÔTS



ASSOCIATION FRANÇAISE DES  
RÉGISSEUR.ES D'OEUVRES D'ART



## PROFIL DES PARTICIPANT.ES

51.4 % sont des chargé.es de récolement et/ou des dépôts



45.7 % sont des régisseur.es



20 % sont des chargé.es de collections



2.9 % sont des responsables d'expositions



musée déposant et dépositaire 71,4%



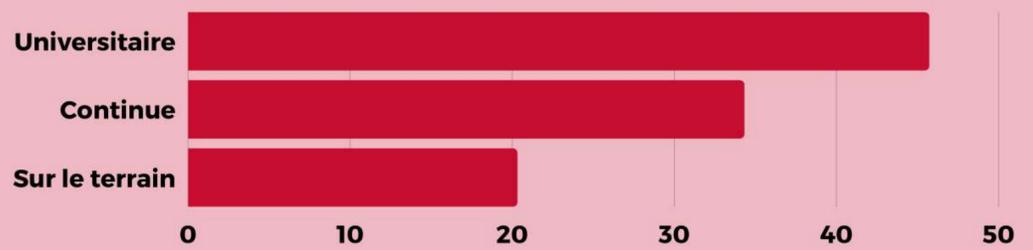
musée déposant 11,4 %



musée dépositaire 11,4 %



## FORMATIONS ET GEOGRAPHIE DES PARTICIPANT.ES



## TEMOIGNAGES DES MUSEES DEPOSANTS

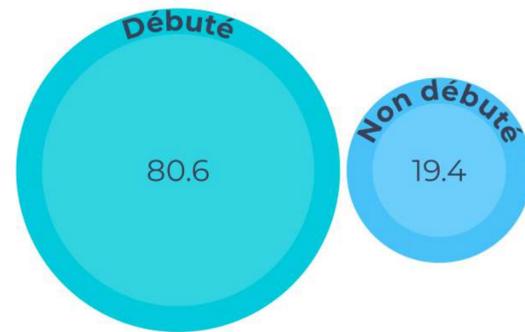
### Nombres de dépôts dans d'autres institutions



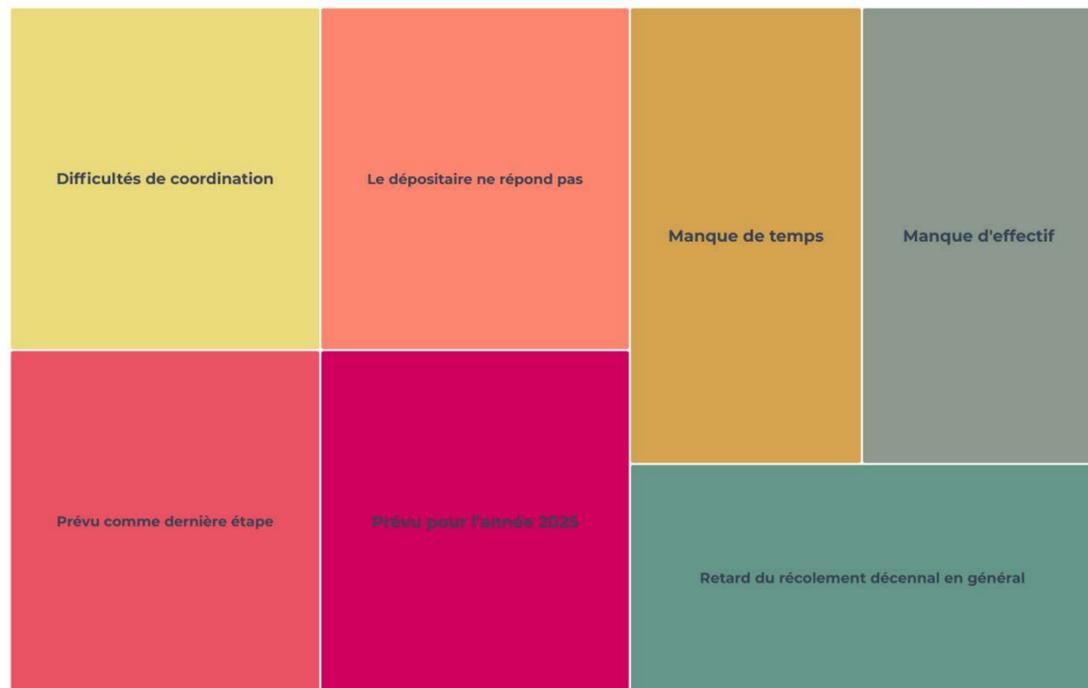
### Profils des institutions déposantes



### Etat du récolement des dépôts sortants



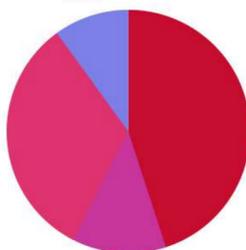
### Raisons du retard du récolement des dépôts sortants



### Contexte du récolement des dépôts sortants

A la demande du musée dépositaire 10%

Mission sur le long terme 32.5%



Déménagement vers de nouvelles réserves 12.5%

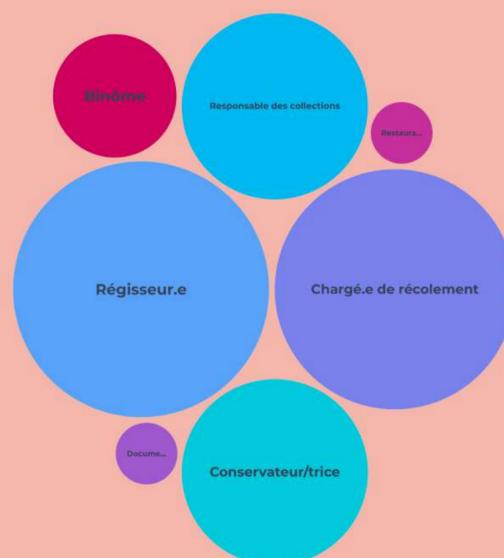
En semaines 32.1%

En années 53.6%

Le temps accordé au récolement se compte en :



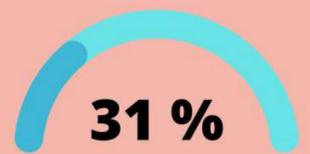
### Profil des personnes réalisant le récolement des dépôts sortants :



### Un budget est-il accordé au récolement des dépôts sortants ?

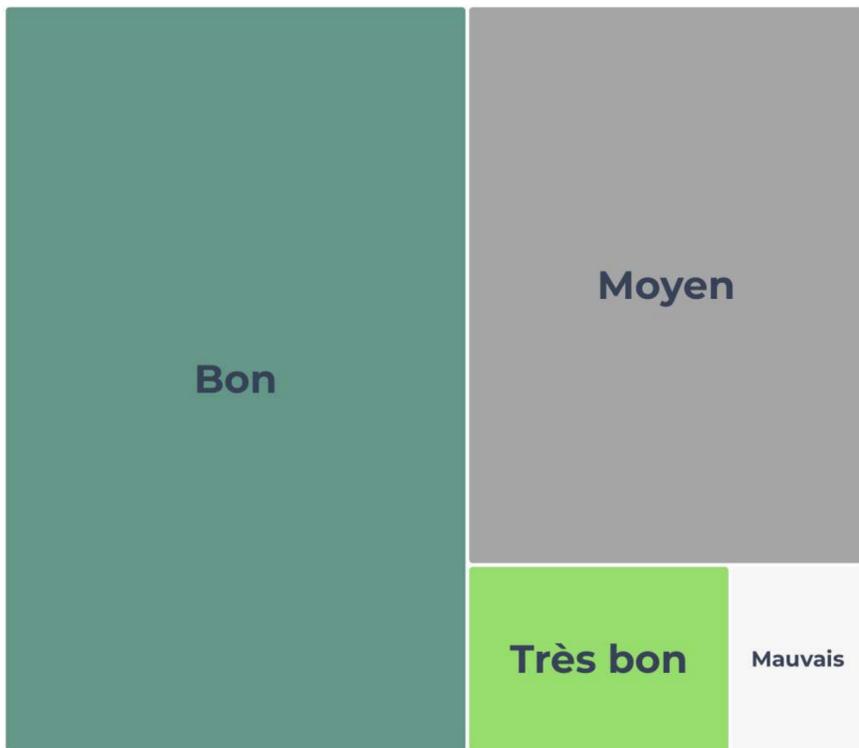


OUI



NON

## Bilan sanitaire du récolement des dépôts sortants



## Quelques témoignages :

- Les œuvres déposées sont **en majorité en bon état**. Celles qui ne le sont pas sont restaurées et réinstallées ou bien rapatriées en réserves avec une fin de dépôt.
- Des œuvres avaient de la corrosion active mais **le musée dépositaire est réactif et a pris directement en charge la restauration**.
- Etat très variable selon les cas : **état plutôt mauvais quand il s'agit de dépôts faits dans des lieux autres que des musées** (préfecture, mairie, etc..) et état bon au sein des musées de France.
- Dans l'ensemble, les dépôts sont plutôt en bon état. Certains nécessitent des restaurations **dans ce cas nous le signalons au musée dépositaire et dans le rapport de récolement**.
- Lors du 1er récolement, l'état sanitaire était très mauvais sur certaines œuvres déposées : cela a permis de les récupérer pour les restaurer, en les échangeant par de nouvelles pour certaines.
- Les collections bois et textiles sont souvent touchées (insectes kératophages, xylophages).

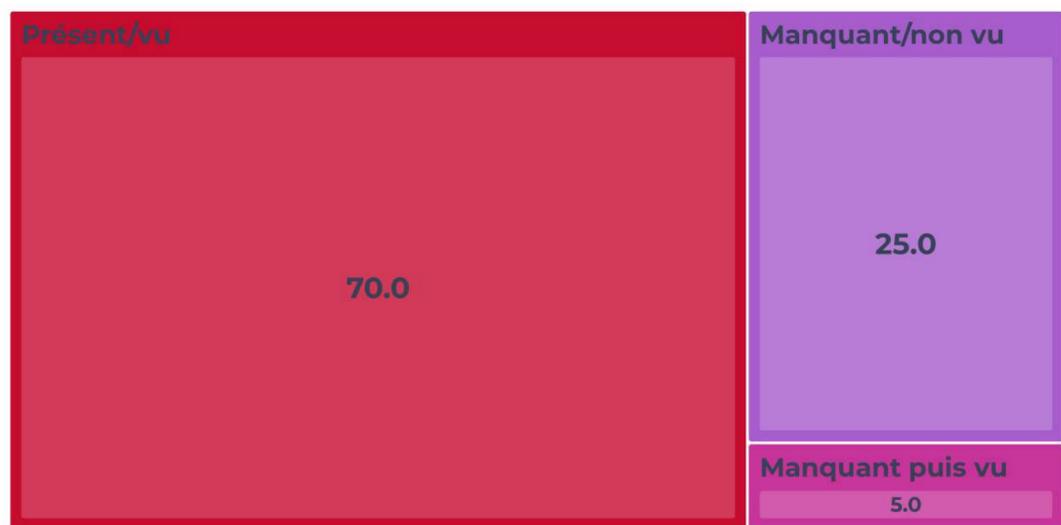
## Bilan administratif du récolement des dépôts sortants

### Quelques témoignages :

- Malheureusement, la partie administrative ne suit pas : **les conventions de dépôt n'ont toujours pas été toutes rédigées**.
- **Le rapatriement des œuvres en mauvais état n'est pas systématique**, parfois elles ont été envoyées en restauration pour être redéposées ensuite. D'autres fois, elles ont été rapatriées et nous avons proposé de nouveaux dépôts "en échange".
- **Dans le cas de dépôts dans des lieux autres que des musées, nous demandons assez souvent des rapatriements**. Pour les musées, il y a prolongation dans pratiquement tous les cas.
- **Des dépôts de plainte doivent être envisagés dans un certain nombre de cas bien identifiés**, mais des recherches complémentaires (et notamment des récolements additionnels des collections encore au musée) doivent être réalisés pour permettre le dépôt de plainte.



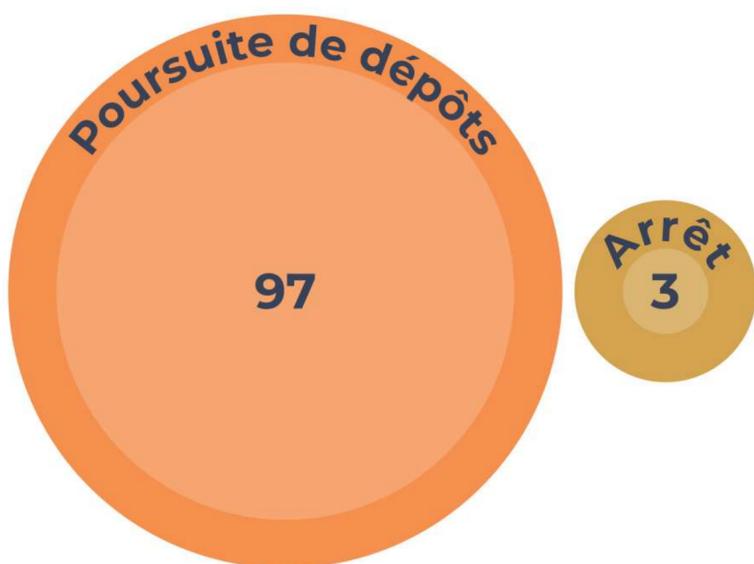
## Bilan statutaire du récolement des dépôts sortants



### Quelques témoignages :

- Pour information, **certaines œuvres déposées n'ont jamais été vues par les équipes car ils sont antérieurs à la création du musée**. Au début du récolement, il n'y avait pas d'image des œuvres, parfois pas de dimensions et de matérialité et les localisations renseignées étaient "Ambassade" sans spécifier la ville.
- 1 œuvre constatée volée avec dépôt de plainte; **d'autres disparues durant les 2 guerres mondiales et jamais retrouvées à ce jour**.
- **Certains dépôts anciens n'ont encore jamais été régularisés**, et doivent encore être identifiés.
- Tout dépend de l'institution dépositaire.

## Quelle suite pour des dépôts sortants ?



### Raisons évoquées de l'arrêt des dépôts sortants :

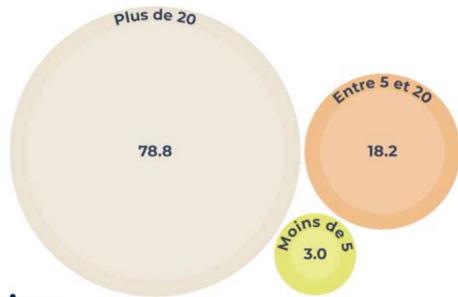
- Le manque de moyen humain et de temps du musée dépositaire
- Dans des lieux autres (mairie, préfecture), nous essayons de limiter au maximum les dépôts car la gestion des œuvres n'est pas assurée de manière optimale (mais cela demande des négociations qui remontent au niveau politique, Maire de notre ville dans notre cas).
- Dans le cas de dépôts dans des lieux autres que des musées, nous demandons assez souvent des rapatriements. Pour les musées, il y a prolongation dans pratiquement tous les cas.

### Raisons évoquées pour poursuivre des dépôts sortants :

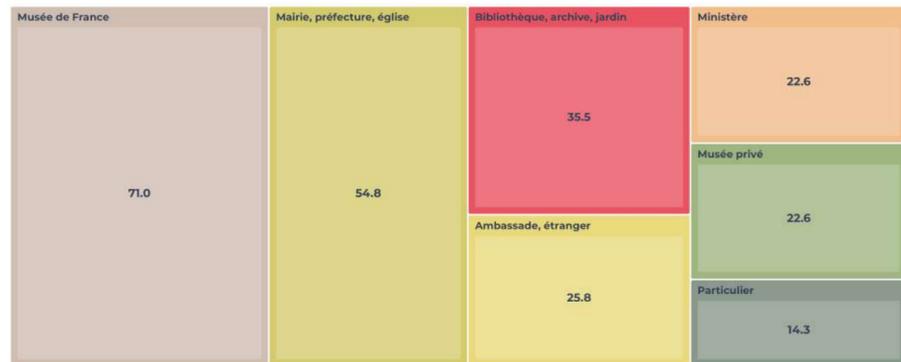
- Les dépôts sont encouragés
  - 1° Dans les musées de France ;
  - 2° Dans les musées étrangers ;
  - 3° Dans les monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales non affectés à un musée, à condition qu'ils soient ouverts au public ;
  - 4° Dans les parcs et jardins des domaines nationaux dans le respect du Code du patrimoine
- Il s'agit de l'une des missions assumées de l'établissement, et l'étendue des collections conservées autant que les nombreux travaux à venir encouragent à poursuivre cette intense politique de mise en dépôt qui a toujours été menée.

# TEMOIGNAGE DES MUSEES DEPOSITAIRES

## Nombre de dépôts dans l'institution



## Profil des institutions depositaires

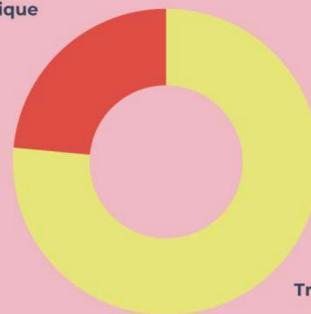


## Contexte du récolement des dépôts sortants



## Traitement des dépôts dans le plan de récolement

Traitement spécifique  
23.5%



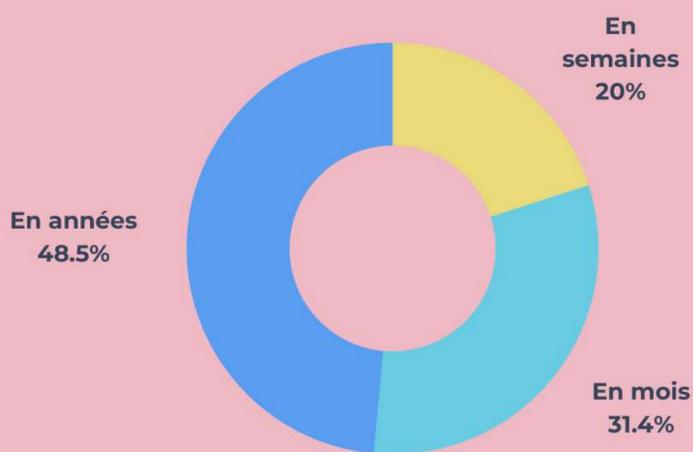
**Traitement intégré** : les objets déposés sont récolés comme les collections propres

**Traitement spécifique** : les objets déposés sont récolés selon un autre plan de récolement. **54.4%** traités après les collections propres du musée depositaire.

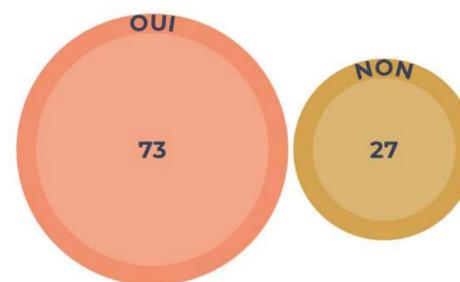
## Nature du registre de dépôts



## Le temps accordé au récolement des dépôts sortants se compte :



## Les collections déposées sont-elles exposées ?



## Raisons évoquées pour la non-exposition des dépôts :

- Déménagement des collections et fermeture du musée pour rénovation
- Le Musée ne dispose pas d'espaces d'exposition permanents. Il n'est pas soumis à la même réglementation qu'en France, aucun devoir d'exposition. Par contre les prêts sont tout à fait possibles.
- Nombre trop important et mauvais état de certaines oeuvres.
- Certaines sont également en réserves, notamment une partie du fonds historique du musée qui appartient à la société savante locale, c'est un dépôt et non un don à la ville (environ 15 000 items concernés), pas de don envisagé par la société savante malgré plusieurs requêtes de la ville.
- Parfois les dépôts très anciens ne sont plus exposés depuis longtemps. Plusieurs raisons : fragilité du support (arts graphiques, textile) ou bien le musée déposant n'a pas donné suite à nos demandes de révocation car il manque de place dans ses réserves.
- Au Musée du Louvre, il y a le cas particulier du mobilier historique, qui relève aujourd'hui du Mobilier national, qui est en partie exposé en salle mais qui sert aussi à meubler les bureaux de l'administration
- En raison de l'accroissement des collections et au gré des différentes rénovations muséographiques.
- Trop de dépôts
- Dépôts très anciens
- Manque d'espace

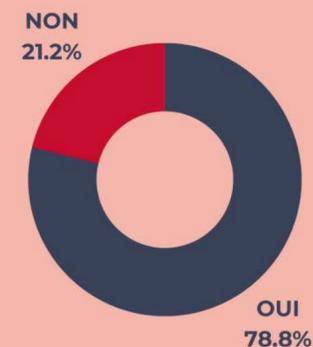
## Etat de conservation des dépôts

### Quelques témoignages :

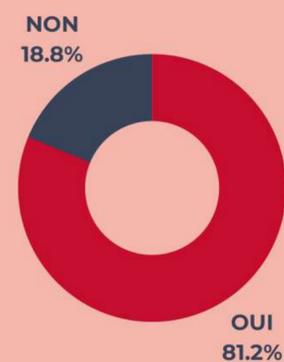
- Cela dépend de l'œuvre en question et de l'attention qui lui a été accordée de son stockage, de son conditionnement.
- L'état des biens déposés est très divers, ils peuvent être en bon, moyen ou mauvais. Le Musée a près de 4600 objets déposés par des institutions privées (pour ceux qui disposent d'une fiche d'inventaire).
- Musée fermé pendant plus de 25 ans, collection gérée par la société savante, puis déposée au département puis à la ville, plusieurs changements de lieux de conservation, chantier des collections uniquement pour la collection permanente du nouveau musée réouvert en 2022, le reste des dépôts est à récoler et traiter. **Les dépôts ont été laissés presque à l'abandon pendant 10/15 ans par manque de personnel compétent et habilité à s'en occuper.**
- Globalement très bon et bon état de conservation. Sauf quelques pièces qui étaient arrivées en mauvais état et qui n'ont jamais été restaurées.
- Cela dépend des musées de la collectivité.
- Certains dépôts anciens ont souffert de la guerre et n'ont pas été restaurés



## Des collections déposées dans votre musée sont-elles non vues ?



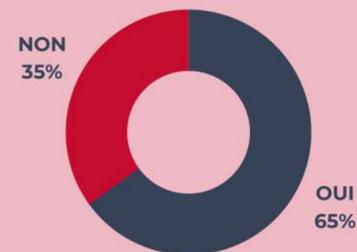
## Visite d'un représentant d'un musée déposant ?



**Comment est anticipée et organisée la venue de ce représentant ?**



**Est-il prévu à l'avenir l'arrivée de nouveaux dépôts dans votre institution ?**



**Si non, pouvez-vous expliquer pour quelles raisons ?**



**Au regard de votre expérience, auriez-vous des suggestions à faire pour améliorer l'organisation du récolement entre musée depositaire et musée déposant ?**

*Aucun musée n'a déposé d'oeuvres. Il s'agit surtout d'institutions privées, pour qui le patrimoine n'a pas véritablement d'intérêt.*

*Les grandes institutions déposantes ont mis en place un suivi régulier. L'information manquante reste cependant l'interlocuteur privilégié à joindre. Il n'est pas forcément utile de joindre le conservateur pour échanger sur certains points de présentation. Un annuaire global et national des chargés des dépôts pourrait être utile.*

*Mettre en place une plate-forme commune ?*

*Planifier ensemble les campagnes de récolement en amont pour mutualiser les moyens humains et techniques afin d'être plus efficace.*

*Les dépôts sont malheureusement vite oubliés par les institutions.*

*Nous accueillons un dépôt de l'Etat - Secrétariat d'Etat chargé de la Mer qui représente la majorité de nos collections. L'institution déposante nous fait entièrement confiance et ne vient pas souvent vérifier l'état des collections.*

*Identifier clairement les interlocuteurs dans les institutions déposantes et faire des points annuels.*

*Une plus grande mutualisation des récolements entre musées nationaux serait à encourager dans les années à venir. Cela permettrait d'optimiser les campagnes de récolement et de faciliter l'organisation de ces chantiers auprès des musées déposants.*

*Avoir plus de personnel et identifier les personnes référentes dans les institutions depositaires et de leur formation.*

*Les dépôts ne sont pas réalisés par des musées mais par des institutions publiques nationales (Opéra national de Paris, Comédie-Française et Bibliothèque nationale de France : plusieurs milliers d'unités). Les collections relèvent du domaine public et sont conservées et traitées comme nos collections "en propre".*

*Planifier sur le long terme en prévoyant en amont le temps/hommes, le budget de déplacement, la communication. Et bien sûr, un soutien humain.*

**L'Association Française des Régisseur.es d'Oeuvres d'art tient à remercier les adhérent.es qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.**

**Cette synthèse des réponses sera disponible sur le site internet de l'association.**